

en contact avec tous les organismes, par l'intermédiaire de mon secrétaire parlementaire, pour leur demander de répondre aux questions aussi rapidement que possible. Je présume qu'il faut du temps pour colliger certains de ces renseignements et il est peut-être impossible de répondre à la première question. Je tenterai d'obtenir les réponses aussi vite que je le pourrai.

[Français]

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, l'honorable député pourrait peut-être me dire quand il prévoit répondre à la question n° 910, qui est inscrite au *Feuilleton* depuis le 1^{er} mars dernier.

M. Béchard: Monsieur l'Orateur, il me fait plaisir d'aviser l'honorable député et la Chambre qu'on répondra à la question la semaine prochaine.

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Albert Béchard (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Votre Honneur aurait-il l'obligeance d'appeler l'avis de motion n° 185?

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres avis de motions soient réservés.

[Traduction]

M. l'Orateur: La motion 185?

Une voix: Réservée.

M. l'Orateur: La motion 185 est réservée.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Le 26 octobre, une demande a été présentée en vue du dépôt de toutes les communications échangées entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique relativement à la nouvelle installation de l'établissement Michel-Natal dans la localité de Sparwood, en Colombie-Britannique. Comme la demande date déjà d'un mois, quand déposera-t-on les documents?

M. Albert Béchard (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, nous nous en occuperons sans tarder.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LA TENUE D'UN VOTE LIBRE SUR LA TÉLÉVISION DES DÉBATS

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, comme la Chambre des communes britannique s'est maintenant prononcée par un vote libre sur la question de téléviser certaines séances du

[L'hon. M^l LaMarsh.]

Parlement britannique, le premier ministre songerait-il à présenter à la Chambre une motion analogue au sujet de laquelle n'interviendraient pas les whips? On pourrait peut-être tenter d'abord l'expérience afin de permettre à la Chambre de voir si ce genre d'émission convient à l'heure actuelle et s'il est dans l'intérêt du public de voir le Parlement à l'œuvre. Une telle initiative donnerait aussi aux Canadiens une meilleure idée du fonctionnement de notre institution.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, c'est là, bien entendu, une question fort importante. Je me ferai un plaisir de prendre la chose en considération dans le sens indiqué par mon très honorable ami.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA RECONNAISSANCE PROCHAINE DE LA CHINE CONTINENTALE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, je voudrais souhaiter la bienvenue au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui revient de sa visite aux Nations Unies.

J'aimerais ensuite lui poser une question à propos de ce qu'a dit hier soir, à la télévision de Radio-Canada, M. Tom Gould. D'après M. Gould, un personnage officiel très important aurait déclaré que le gouvernement canadien allait reconnaître la République populaire de Chine d'ici deux mois. Je suppose que Radio-Canada n'aurait pas diffusé la nouvelle sans l'avoir apprise d'un fonctionnaire de l'État. C'est pourquoi je demande au ministre pourquoi l'on n'a pas transmis ce renseignement à la Chambre au lieu de le divulguer au peuple canadien par les soins d'un correspondant de Radio-Canada.

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Évidemment, je ne saurais répondre des observations que M. Gould, commentateur de marque, fait de son propre chef. Je l'ai entendu et j'ai eu l'impression qu'à son avis le gouvernement étudierait la question dans un laps de temps déterminé. Il ne me reste plus qu'à reporter mon honorable ami aux remarques générales formulées par le premier ministre jeudi dernier à ce sujet.

LES NATIONS UNIES

LE CANADA ET L'ADMISSION DE LA CHINE CONTINENTALE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Au sujet du discours que le ministre a prononcé aux Nations Unies et de ses observa-